

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 23 JUIN 2015**

Présents : Sylviane NOEL, Serge BOCQUET, Emmanuelle DALLA COSTA, Jérôme GAY, Marjorie GUFFON LOOS, Christian HENON, Vincent MASSARIA, Emmanuel PRICOT, Alain ROUX.

Absents : Virginie JEAN, donne pouvoir à Vincent MASSARIA.  
Patrick MOLENE, donne pour à Emmanuel PRICOT.

Secrétaire de séance : Emmanuelle DALLA COSTA.

Début de la séance à 19 heures 30.

### **1) Déclarations d'intention d'aliéner**

- DIA ROUX Jean-Alix : parcelles A2406/2410.  
A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas préempter.
- DIA PENA Jérémy, PENA Julie, PENA Charlotte : parcelles A2363/2364.  
A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas préempter.
- DIA MAISTRE Régis parcelle A2378.  
A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas préempter.
- DIA M. et Mme. HERLEVIN.  
A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

### **2) Modification du loyer de l'appartement T3 au dessus de la Mairie**

Suite aux difficultés à louer cet appartement, il est décidé de baisser le prix de la location de 700€ hors charges à 600€ hors charges. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **3) Demande de réserve parlementaire pour l'achat d'un véhicule**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le véhicule affecté au service technique de la commune est vieillissant et se montre inadapté aux tâches confiées à notre personnel.  
A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'achat de ce nouveau véhicule et autorise Madame le Maire à solliciter toute subvention pour financer l'achat d'un véhicule 4x4.

### **4) Avenant n°2 à l'acte constitutif de la Régie Garderie/CLSH**

La trésorerie nous informe de la nécessité d'ouvrir un compte de Dépôt de Fonds au Trésor afin de faciliter la gestion de la régie Garderie/CLSH. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **5) Approbation du plan de financement de l'électrification de l'Alpage de Vormy**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que des panneaux photovoltaïques vont être installés sur l'alpage de Vormy afin d'électrifier la Chavanne et la future chèvrerie.  
Les travaux comprennent la pose de panneaux photovoltaïques ainsi que des batteries d'alimentation à la chèvrerie et à la Chavanne pour un montant de 42585€. Le SYANE prend en charge 80% des dépenses. 7 098 € restent à la charge de la commune. Le conseil municipal approuve le plan de financement à l'unanimité.

#### **6) Réforme statutaire du SYANE**

Le SYANE propose à toutes les communes de délibérer sur le transfert ou non au SYANE de la compétence IRVE. Cette compétence comprend la mise en place et l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules hybrides et électriques rechargeables. En vue du manque d'éléments portés à notre connaissance la décision est ajournée.

#### **7) Convention de partenariat Magland/Nancy-sur-Cluses – Travaux chemin de Chérentes**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le remboursement par la Commune de Magland des travaux engagés par la Commune de Nancy il y a deux ans sur le chemin d'accès menant à l'alpage de Chérentes nécessite l'approbation préalable d'une convention. Le Conseil Municipal approuve cette convention à l'unanimité.

#### **8) Délibérations modificatives budget bois et budget principal**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite au vote du budget primitif en avril dernier, la Sous-préfecture a formulé quelques remarques s'agissant d'erreurs d'imputations budgétaires, nécessitant de prendre des délibérations budgétaires modificatives pour l'ensemble des budgets. Ces jeux d'écriture n'influent pas sur les finances de la Commune (s'agissant de mouvements comptables internes), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces délibérations. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie.

#### **9) Projets SDAGE-PGRI**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le Schéma Directeur de Gestion des Eaux (SDAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau établi pour chaque grand bassin hydrographique ou groupement de bassins. Il permet de satisfaire à une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et détermine les objectifs environnementaux. Le Conseil municipal donne son accord pour soutenir l'avis émis par la Commission locale de l'eau sur ce projet.

#### **10) Mise en place d'une convention tripartite avec EDF et Orange**

Cette convention a pour objet de fixer les modalités de règlement des factures Orange et EDF directement par la trésorerie afin d'éviter tout retard de paiement. Il est approuvé à l'unanimité la signature de cette convention.

#### **11) Groupement de commande pour le « Balisage »**

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer au groupement de commande pour l'achat de matériel de signalétique conforme à la charte départementale de balisage dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires et Promenade et de Randonnée (PDIPR). Adhésion votée à l'unanimité pour des raisons techniques, économiques, administratives et de cohérence.

#### **12) Approbation de la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du service commun pour l'instruction des actes liés aux Autorisations du Droit des Sols (AD)**

Suite au transfert de la compétence d'instruction des autorisations relatives à l'occupation des sols à la 2CCAM, un agent a été recruté par la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne pour assurer l'instruction des permis de construire et déclaration de travaux du Reposoir, Nancy, Mont-Saxonnex, Saint-Sigismond et Araches. Il est approuvé à l'unanimité

la signature de cette convention afin de régler les modalités d'organisation et de mise en place de ce service.

### **13) Demande de subvention au titre du FDDT pour la réalisation du réseau d'eau pluviale**

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter les conseillers départementaux en vue de l'obtention d'une subvention représentant 60% de la dépense subventionnable pour le financement de la première tranche de travaux du réseau d'eau pluviale. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

### **Questions diverses**

#### Enfance et jeunesse :

Départ de M.Laubry Directeur de l'école depuis 3 ans.  
Effectifs stables à la rentrée.

Bilan positif de la mise en place des TAP.

#### Tourisme :

Le Foyer accueillera le point info tourisme à partir du samedi 27 juin les vendredis après-midi, samedis et dimanches. Du 15 juillet au 15 août deux après-midi supplémentaires les mercredis et jeudis. Deux animations seront mises en place : une animation autour de l'eau destinée aux familles en juillet et une exposition sur la montagne en partenariat avec le Centre de la Nature Montagnarde de Sallanches en août.

Projet d'aménagement du petit chalet vers le Foyer pour y installer le point info cet hiver.

Le GR est en cours de balisage.

Une table de pique nique supplémentaire est en commande.

Une table d'orientation sera prochainement installée à l'entrée de Romme est en cours de création.

Réflexion en cours sur le 2<sup>ème</sup> journal municipal à paraître et sur la mise en place de sentiers thématiques : les colporteurs, la forêt...

#### Bâtiments communaux :

Un plan et état des lieux du cimetière a été fait afin de faire le point sur les concessions.

L'étude des offres est en cours pour les travaux de Vormy.

A la Chavanne fin des travaux de plomberie à effectuer.

#### Urbanisme :

Projet d'un inventaire photo des biens communaux présents dans les chapelles et église (peintures, statuts,...) pour une meilleure valorisation et par précautions en cas de détérioration ou vol.

#### Bois et alpages :

La coupe sur la route du Reposoir devrait être terminée d'ici la fin du mois.

La coupe sur la parcelle n°11 sera terminée fin juillet.

Sur la place du pare les travaux de broyage et le nettoyage sont terminés.

Suite à un éboulement sur le chemin d'accès à l'alpage de Méry l'accès a été interdit par arrêté municipal pour une raison indéterminée. Les services du RTM ont été contactés pour vérifier la dangerosité potentielle des lieux et les mesures à prendre.

Deux parcelles ont été vendues lors de la vente des coupes du printemps : parcelle 2 à Annecy bois pour 30058 euros et la parcelle 56 à l'ets bois du pays pour 22340 €. Reste à vendre la parcelle 33 et la parcelle 52 à la prochaine vente des coupes de cet automne.

#### Voirie et réseau :

L'opération de broyage réalisée en juin a comptées 5 inscrits pour un total de 177m3 de branches broyées. Une autre date sera fixée à l'automne.

Des travaux pour résoudre la résurgence d'eau aux Chavannes seront effectués cet automne.

Un entretien des filets est prévu pour cet automne.

Demande faite au CERD d'une étude d'un prolongement de la glissière au croisement de Cusson.

Entre Romme et Le Reposoir, travaux sur 5 ans en réduisant la largeur de la voie aux endroits sujets au glissement de terrain pour limiter les affaissements. Si ces travaux sont efficaces, le même type de travaux sera envisagé entre Nancy et Romme.

Plus de déneigement en hiver au-delà de 18 heures entre Romme et Le Reposoir.

Fin de la séance à 22 heures 15.